Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 036-213601594-20260922-20260971-DE

Département de l'Indre **Délibération du Conseil Municipal**

Commune du Poinçonnet **Séance du 22 septembre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre, à 18h30, le Conseil Municipal du Poinçonnet, dûment convoqué le quinze septembre deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, 1 place du 1er Mai, sous la présidence de Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire.

Etaient Présents : ALAUME Virginie – AUGER Frédéric – BARON Bernard – BOSSUT Martine – CAGNATO Frédéric – DARDANT-LORILLOUX Gaëlle – DELALANDE Elisabeth – DESAIX Ludovic – DUPRÉ-SÉGOT Danielle – FORT Jean-Michel – FOURÉ Eric – GORGEON Célia – GRABOWSKI François – MICHAUD Laurent – PALLEAU Bruno – PHILIPPON Emilie – RENÉ Adrien – RIPART Christine – THOONSEN Fanny – TRISTANT Patrick – VARVOU Nathalie – VIRARD Christian – VIGNAU Olivier

Absents avec pouvoirs : BONESME Elodie (procuration à DELALANDE Elisabeth) – CHAUVAT Mayline (procuration à RIPART Christine) – DUPEYRON Marie-Christine (procuration à VIRARD Christian) – FOUCHET Mathilde (procuration à DUPRÉ-SÉGOT Danielle) – QUESADA Jean-François (procuration à BARON Bernard) – THOMAS Vincent (procuration à DARDANT-LORILLOUX Gaëlle)

Secrétaire de Séance : VARVOU Nathalie

Présents : 23
Absent : 0
Pouvoirs : 6

Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

N°2026-09-71 : INTERCOMMUNALITE – HABITAT_ Désignation des représentants de la commune au sein de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

Rapporteur : Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire

Vu les lois ALUR (2014), Égalité et Citoyenneté (2017) et ELAN (2018), les communautés d'agglomération sont positionnées aux côtés de l'État comme pilotes de la stratégie d'attribution des logements sociaux. Cette stratégie est élaborée dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement, la CIL ;

Vu la délibération du 26 juin 2015 pour Châteauroux Métropole portant création de CIL ;

Vu les arrêtés préfectoraux du 07 juillet 2016 et du 09 mars 2021 portant sur sa composition ;
Coprésidée par le représentant de l'État dans le Département et par le Président de Châteauroux Métropole, elle réunit l'ensemble des acteurs locaux répartis en 3 Collèges (Collectivités, Professionnels du secteur locatif social et Associations et représentants des usagers).
Cette instance partenariale est chargée de définir les orientations en matière d'attributions de logements sociaux et de favoriser la mixité sociale à l'échelle intercommunale.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 036-213601594-20260922-20260971-DE

Vu les élections municipales de 2026, il convient de redéfinir et d'actualiser la composition de l'instance et de désigner les représentants de la commune de Le Poinçonnet appelés à siéger au sein de cette instance.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner :

- en qualité de membre titulaire :
 Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire, Conseillère communautaire

- en qualité de membre suppléante :
 Madame Christine RIPART, Adjointe à la santé et aux solidarité, Vice-Présidente du CCAS de Le Poinçonnet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE**
 - en qualité de **membre titulaire** : Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire, Conseillère communautaire
 - en qualité de **membre suppléante** : Madame Christine RIPART, Adjointe à la santé et aux solidarité, Vice-Présidente du CCAS de Le Poinçonnet.

- **AUTORISE** Mme le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires relatives à ce dossier.

Le Secrétaire de séance

Nathalie VARVOU

Le Maire,

Danielle DUPRÉ-SÉGOT